

ÉCONOMIE



L'OPEP heurte de nouveau les marchés C 10

Lavage des cageots de poulet: l'ACIA donne sa version C 4

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
75.18 \$US -0.12	59.21 \$US -0.13	406.40 \$US -0.40	2075.33 +14.76	8751.51 +56.31	10613.85 +34.82
					33.55 \$US +0.72

Les Bourses font bondir les profits de l'Industrielle Alliance

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Le redressement des marchés financiers a fait bondir les bénéfices de l'Industrielle Alliance pour l'exercice et le quatrième trimestre de 2003.

À son dernier trimestre, la compagnie d'assurances a rapporté hier un bénéfice de 35,6 millions \$ ou 90 ¢ par action, en hausse de 19 % sur la même période l'an dernier. Les analystes attendaient 89 ¢ par action. Pour l'exercice, le bénéfice a atteint 135 millions \$ ou 3,42 \$ par action, comparativement à 116,8 millions \$ en 2002 (97,4 millions \$ en tenant compte d'une importante perte avec Téléglobe).

« Nous livrons de nouveau un solide bénéfice au quatrième trimestre », a indiqué aux analystes le chef de direction de l'Industrielle, Yvon Charest.

Deux secteurs ont particulièrement fait bondir les résultats. La division rentes individuelles, qui comprend en fait les fonds d'investissement, a vu son bénéfice passer de 4,7 à 8,7 millions \$ au quatrième trimestre. La hausse des marchés financiers est venue faire gonfler les profits. Les frais de gestion de la société sont en effet fixés en pourcentage de l'actif sous gestion. Celui-ci a grimpé avec les Bourses. Sur l'année, le bénéfice du secteur est passé de 18,5 millions \$ à 29,7 millions \$.

Les bénéfices de l'assurance collective ont aussi bondi, passant de 2,7 millions \$ à 5,4 millions \$ à la faveur d'une approche tarifaire plus disciplinée et de résultats de mortalité favorables. Sur l'année, ce secteur est cependant demeuré stable.

Le secteur de l'assurance individuelle a par contre affiché une faible progression au quatrième trimestre, son bénéfice passant de 18,8 millions \$ à 18,9 millions \$. Une forte guerre de prix sévit toujours en assurance-vie. Ce qui n'a



L'Industrielle Alliance livre la marchandise, d'affirmer son chef de la direction, M. Yvon Charest.

néanmoins pas empêché l'Industrielle Alliance de faire progresser ses ventes de 3 %.

Le vice-président exécutif, Normand Pépin, a notamment souligné que des reculs de prix avaient été observés sur le marché de l'assurance temporaire 10 ans. Le créneau, a-t-il dit, en est un où il est maintenant difficile pour certains de faire un bénéfice. La compagnie dit toutefois avoir été en mesure de conserver une discipline de prix.

Voir INDUSTRIELLE en C 2 ►

Les analystes se méfient de Bombardier

Même si l'entreprise a annoncé hier une vente de 390 millions \$

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les firmes de courtage continuent à se méfier du titre de Bombardier, et ce, même si l'entreprise vient d'annoncer la vente de 12 biréacteurs régionaux à un transporteur de l'Utah pour 390 millions \$.

Dans une analyse rendue publique hier, Cameron Doerksen, de la firme Dlouhy Merchant, souligne que la multinationale québécoise a amélioré ses marges bénéficiaires grâce aux mesures de réductions des coûts.

Il accole toutefois au titre de Bombardier une recommandation de « vendre », plutôt que de « conserver », en raison de ses inquiétudes quant au marché des biréacteurs régionaux.

M. Doerksen souligne que certains des clients de Bombardier demeurent vulnérables, notamment le transporteur américain US Airways. Il estime de plus que l'appréciation du dollar canadien réduit les profits réalisés sur la vente de jets régionaux fabriqués au Canada et vendus à l'extérieur.

M. Doerksen considère également que le chef de la direction, Paul Tellier, risque de se buter à des obstacles pour la mise en œuvre de son plan de rationalisation de la division européenne des transports sur rails.

« Puisque de nombreux gouvernements européens sont aussi des clients de Bombardier, il y aura sans doute des obstacles politiques à la fermeture d'usines », affirme M. Doerksen.

Même si l'action de Bombardier se transigeait hier à son niveau le plus élevé en 52 semaines, à 6,92 \$, des analystes croient que le titre ne fait que surfer sur la vague de Nortel.

M. Doerksen a fixé son cours cible sur un horizon de 12 mois à 5,60 \$. Steve Laciak, de la Financière Banque Nationale, est encore plus pessimiste et croit que l'action ne vaudra que 3,25 \$. Quant à la firme TD

Newcrest, elle a majoré son cours cible, le faisant passer de 4,75 \$ à 6,75 \$.

Bombardier a fait savoir, hier, que le transporteur SkyWest Airlines, de l'Utah, a passé une commande ferme pour 10 biréacteurs régionaux CRJ200 de 50 places et deux autres CRJ700 de 70 places. SkyWest a maintenant passé des commandes fermes pour 32 CRJ700, en plus de détenir des options pour 39 CRJ200 et 80 autres CRJ700.

D'autre part, un homme d'affaires de Los Angeles et ex-membre du Congrès américain, Michael Huffington, qui dit négocier depuis des années pour l'achat d'un avion Global Express de Bombardier, lance une campagne pour

Voir BOMBARDIER en C 2 ►

L'occupation de l'usine Arvida continue

KARINE FORTIN
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Insatisfaits des promesses d'investissement d'Alcan dans leur région, quelque 2000 travailleurs de l'usine Arvida de Saguenay ont unanimement rejeté l'accord conclu entre leur syndicat et la direction.

L'occupation du complexe industriel se poursuit donc pendant que les représentants des deux groupes tentent de renouer le dialogue.

Le mandataire du gouvernement dans ce dossier, Serge Brault, doit rencontrer séparément les parties afin de recueillir leurs suggestions pour dénouer l'impasse actuelle. Il devra faire rapport au gouvernement du résultat de ses consultations et formuler des recommandations avant le 16 février à midi, a laissé savoir le ministère du Travail dans un communiqué.

Les syndiqués réunis en assemblée lundi soir et hier matin tiennent mordicus à ce que leur employeur s'engage à construire une nouvelle usine au Saguenay, pour pallier la disparition des vieilles cuves Söderberg, dont la mise au rancart a été annoncée par le premier ministre Jean Charest, le mois dernier à Davos.



Le président d'Alcan, Travis Engen, a déclenché tout un mouvement de contestation en annonçant la fermeture de l'usine Arvida.

L'accord intervenu au cours de la fin de semaine dernière encadrait le retour au travail des syndiqués et fournissait de nouvelles garanties d'emploi aux syndiqués concernés par la réduction des activités à Arvida.

Voir ARVIDA en C 2 ►

Blé: le Canada crie victoire

GILBERT LE GRAS
Reuters

■ OTTAWA — L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a statué que la Commission canadienne du blé (CCB) respecte les règles du commerce international, mais qu'elle devra modifier certaines de ses pratiques, ont indiqué hier des responsables.

Ottawa s'est empressé de crier victoire tout comme Washington, qui avait mis en doute la légalité de la Commission, fidèles à un rituel qui se répète après chaque décision importante sur cette dispute commerciale.

« Nous avons gagné. La CCB est là pour rester, et c'est le système voulu par les agriculteurs de l'ouest du Canada parce que c'est celui qui fonctionne pour nous », a déclaré le directeur de la Commission, Larry Hill, tout en minimisant l'impact financier des modifications exigées par l'OMC.

Un responsable américain y est aussi allé d'une déclaration de victoire. « Les États-Unis ont clairement démontré que le système de distribution du blé est injuste, discriminatoire et qu'il viole les règles du commerce international », a-t-il dit.

La Commission, contrôlée par des agriculteurs, détient le monopole sur les exportations de blé des producteurs des Prairies. Elle a été au cours



Malgré la décision de l'OMC, la guerre du blé ne semble pas terminée. Chacun de leur côté, le Canada et les États-Unis ont crié victoire.

des 10 dernières années la cible de critiques des États-Unis, qui l'accusent de subventionner illégalement l'industrie.

CHANGEMENTS

Selon des responsables canadiens, l'OMC a confirmé la légalité de la CCB, en précisant toutefois qu'Ottawa devra modifier les règles qui interdisent le mélange des céréales provenant de l'est et de l'ouest du pays en vue des exportations. Le gouvernement devra

également changer son plafond de revenus liés au transport ferroviaire des céréales.

Ottawa a imposé une limite sur les gains que peuvent empocher la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et le Chemin de fer Canadien Pacifique en transportant les céréales de l'Ouest canadien vers les ports. L'OMC a indiqué que les céréales provenant de l'est du Canada et de

Voir BLÉ en C 2 ►

Bananes
importées
60¢ / kg
27¢ la livre

NOUVELLE SUCCURSALE
MAINTENANT OUVERTE
avec «boucherie»
et «bar à salades»
à l'angle des boulevards
LEBOURGNEUF
et DES GRADINS,
à Québec



Ces spéciaux sont en
vigueur dans toutes nos
succursales jusqu'au
lundi 16 février 2004.
Ouvert 7 jours, 7 soirs
de 9h à 21h.

Cantaloup
importé
gros 14 ou 18
catégorie no 1
97¢ chacun

Laitue frisée verte
de la Californie
gros 24
catégorie no 1
97¢ chacune

Champignons frais
entiers
BLANCS
de l'Ontario
catégorie no 1
97¢ le contenant
de 227 g

Pois mangé-tout
du Guatemala
préemballés
catégorie no 1
1.97\$ la livre
4,345 kg

Raisins rouges
SANS PÉPINS
du Chili
préemballés
catégorie no 1
1.77\$ la livre
3,903 kg

Laitue en pomme
de la Californie
gros 30
catégorie no 1
97¢ chacune

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

INDUSTRIELLE

Suite de la C 1

Des analystes s'attendent à ce que le paysage concurrentiel s'améliore en 2004 par rapport à 2003. « Nous croyons que les pressions sur les prix vont diminuer alors que les plus gros assureurs commenceront à intégrer leurs acquisitions et ne sentiront plus autant de pression pour livrer une forte croissance des ventes à chaque trimestre », indique la maison CIBC Marchés mondiaux dans un récent commentaire. L'analyste Mario Mendonca souligne notamment que l'environnement américain est déjà en amélioration.

« Avec Great-West qui a acquis Canada Life, Sun Life qui a acheté Clarica et Manuvie qui vient d'acquérir John Hancock (et son bras canadien Maritime Vie), nous espérons aussi que l'environnement de prix s'améliorera », a dit hier Jacques Carrière, porte-parole de l'Industrielle Alliance.

La direction de la compagnie n'a pas fourni d'anticipation de bénéfice pour 2004. Elle a toutefois indiqué qu'elle avait toujours pour objectif de livrer un taux de rendement sur les capitaux propres se situant entre 13 % et 15 %. Pour 2003, celui-ci s'est élevé à 14,3 %. Pour le trimestre, il a été de 14,1 %.

Michael Goldberg s'attend à ce que l'Industrielle génère en 2004 un bénéfice par action non loin de 4 \$. « Les marchés financiers devraient continuer à bien performer et je crois qu'ils pourront donner de la valeur à leur nouvelle clientèle », a soutenu l'analyste de Valeurs mobilières Desjardins.

Le titre de la compagnie a fermé en Bourse hier à 46,75 \$, en hausse de 15 c.

BOMBARDIER

Suite de la C 1

que la compagnie adopte un « Code d'éthique et de satisfaction du client ».

Ce document obligerait la compagnie « à transiger en tout temps avec honnêteté, à honorer ses contrats et engagements, à traiter sa clientèle avec honnêteté, franchise et respect et à s'assurer que sa clientèle obtienne en tout temps de l'information véridique et complète dans un délai raisonnable ».

SERVICE

De l'avis de M. Huffington, le déclin des ventes d'avions d'affaires de Bombardier depuis quelques années

BLÉ

Suite de la C 1

l'étranger devraient aussi être transportées sous cette condition.

MODIFICATION

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Reg Alcock, a fait savoir qu'il modifierait la politique de revenus. Washington

serait en partie attribuable à la mauvaise réputation de la société pour le service à la clientèle.

Sa proposition a été accueillie avec un grain de sel au siège social de l'avionneur québécois. « Pour nous, c'est la base des affaires ; les entreprises qui n'agissent pas conformément à ces principes doivent avoir du mal à survivre », a déclaré la porte-parole Dominique Dionne lors d'un entretien avec la Presse canadienne.

Bombardier se dit « en désaccord complet » avec l'ancien politicien américain mais si elle se qualifie, sa résolution pourra néanmoins être inscrite dans la circulaire de procuration transmise aux actionnaires, en vue de l'assemblée annuelle.

s'était plaint que les exportateurs de blé canadien bénéficiaient de subventions illégales au transport, ce qui les rendait plus concurrentiels sur les marchés internationaux.

« Nous attendons de voir le jugement et nous l'examinerons en détail, et s'il faut faire des ajustements pour respecter les règles de l'OMC, alors nous sommes prêts à considérer cela », a dit le ministre.

ARVIDA

Suite de la C 1

Alcan avait aussi consenti à confier 20 millions \$ en trois ans à un comité spécial voué au développement économique de la région.

« L'entente compte des éléments intéressants mais les travailleurs l'ont rejetée parce qu'il manque un élément essentiel : elle ne prévoit pas de contraintes forçant Alcan à remplacer l'usine comme elle s'était engagée à le faire en 1993 », a expliqué le président de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), Alain Proulx.

Les travailleurs d'Arvida et la population locale soupçonnent Alcan de vouloir revendre aux alumineries Alouette (à Sept-Îles) et A.B.I. (à Bécancour) les 200 mégawatts d'électricité qu'elle économisera en cessant l'utilisation des Söderberg. Selon M. Proulx, la multinationale se remplirait ainsi les poches au détriment du Saguenay.

« Les seuls motifs qu'il y a pour fermer les cuves à l'heure actuelle, c'est de vouloir réaffecter le courant dans d'autres alumineries. Alcan va ainsi pouvoir augmenter sa production dans deux alumineries plus modernes dans lesquelles elle a des parts, en diminuant ses coûts d'énergie », a-t-il insisté.

Chez Alcan, la porte-parole régionale Margot Tapp a qualifié cette explication — qui circule depuis plusieurs jours dans la région de « chimérique et sans bon sens ».

« C'est complètement faux. Même après la fermeture des Söderberg, Alcan va demeurer un acheteur d'énergie. On n'est pas un vendeur. La seule résultante, c'est qu'on va acheter moins d'électricité à l'intérieur d'un contrat avec Hydro-Québec », a-t-elle déclaré à NTR, le service radio de la Presse canadienne.

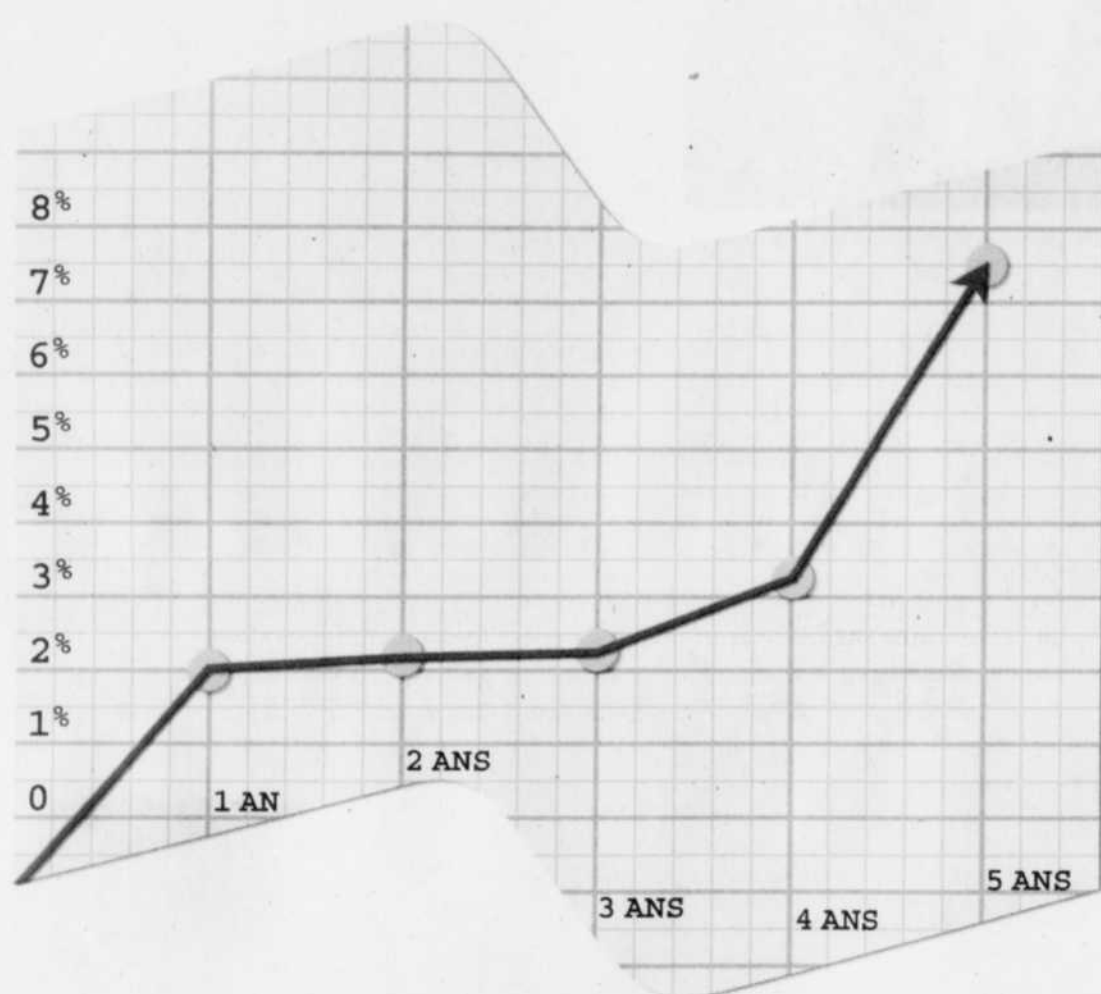
Des travailleurs inquiets occupent depuis plus de deux semaines le complexe d'Arvida, qu'ils font tourner à plein régime en dépit des protestations de leurs patrons. Selon le président du Syndicat national des employés d'Alcan à Arvida (SNEAA), Claude Patry, ils sont prêts à rester au poste aussi longtemps qu'il le faudra. « Il y a 200 personnes aux cuves, mais ce sont 2900 personnes qui font tourner l'affaire. Les personnes visées ont le soutien de leurs collègues de Jonquière et Laterrière », a-t-il expliqué.

Du côté patronal, l'irritation est palpable. « Il faut reprendre le contrôle des salles de cuve », a dit M^{me} Tapp. La direction de l'entreprise compte beaucoup sur la négociation, mais n'exclut pas d'autres stratégies pour mettre fin au différend.

Pour sa part, la ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Françoise Gauthier, a laissé savoir qu'elle n'avait pas l'intention de commenter la situation d'ici la réception du rapport du négociateur gouvernemental.

REER

CPG Évolutaux



SÛR ET CERTAIN

TAUX PROGRESSIF GARANTI ANNÉE APRÈS ANNÉE

Taux garanti de

7,5 %*

la 5^e année

Mettez toutes les chances de votre côté

Avec le certificat de placement garanti Évolutaux de la Banque Nationale, vous faites d'une pierre deux coups :

- Taux d'intérêt progressif
- Capital garanti

Offert en termes de 3 et 5 ans

Pour plus d'information :
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC



APPEL D'OFFRES

**APPEL D'OFFRES PUBLIC DE CANDIDATURES
POUR LA SÉLECTION D'AGENCES DE
PUBLICITÉ POUR L'OFFICE DU TOURISME
ET DES CONGRÈS DE QUÉBEC - VQ-32681**

Description du mandat : La Ville de Québec demande des propositions pour le recrutement d'agences de publicité afin de participer à différents mandats dont celui de réaliser les campagnes publicitaires et certains autres mandats de communication de l'Office du tourisme et des congrès de Québec. La durée du mandat est d'un an, renouvelable pour deux termes d'un (1) an chacun, pour une durée totale de trois (3) ans.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX au n° 94173 (1) (2).

Les coûts de ce projet sont estimés à 7 000 000 \$ annuellement.

Dépôt des soumissions : au plus tard le 2 mars 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 6 février 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

**DEVIS DE PERFORMANCE POUR L'ENTRETIEN
DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
DE LA VILLE DE QUÉBEC - VQ-32928**

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez CONSTRUCTO (1) (2)

Dépôt des soumissions : au plus tard le lundi 1^{er} mars 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 6 février 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

**LOCATION DE VÉHICULES SANS CHAUFFEUR
(PÉRIODE DU 1^{er} MAI 2004 AU 30 AVRIL 2005)
- VQ-32942**

Description du mandat : Cette demande de prix vise la préparation d'un répertoire de tarifs pour la location de véhicules sans chauffeur pouvant être utilisé par la Ville au fur et à mesure de ses besoins au cours de la période du 1^{er} mai 2004 au 30 avril 2005.

Les véhicules pouvant être loués par la Ville sont :

- automobile compacte
- automobile intermédiaire
- minibus 7 passagers
- minibus 15 passagers
- fourgonnette régulière et allongée
- camionnette 1/2, 3/4 et 4 x 4
- camion avec boîte fermée (16 pieds et plus)
- accessoires tels que : grillage, attache remorque, flèche, gyrophaire, diable, etc.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX (1) (2)

Dépôt des soumissions : au plus tard le 27 février 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 6 février 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN TAPIS
SYNTHÉTIQUE AU TERRAIN DE TENNIS DU
PARC SAINT-MATHIEU, ARRONDISSEMENT
DE SAINTE-FOY-SILLERY - VQ-32994**

Description des travaux : L'entrepreneur devra fournir et installer sur l'entière surface des terrains de tennis un revêtement de gazon synthétique sur une base asphaltée existante et recouverte de peinture acrylique ou sur une nouvelle surface granulaire.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX (1) (2)

Dépôt des soumissions : au plus tard le 27 février 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 6 février 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHLORE
LIQUIDE EN VRAC POUR LES PISCINES
INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES - VQ-33017**

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX (1) (2)

Dépôt des soumissions : au plus tard le 26 février 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (3).

Le 6 février 2004 La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

- (1) MERX (<http://www.merx.com>) ou au 1-800-964-6379 ou CONSTRUCTO (<http://www.constructo.ca>) ou au 1-800-482-2432.
- (2) L'obtention des documents est sujette à la tarification de ces organismes.
- (3) Les soumissions seront reçues à l'Hôtel de Ville, 2, rue des Jardins, bureau 551, Québec, G1R 4S9.

Renseignements administratifs : Service des approvisionnements au (418) 641-6164.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

À moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario (A.Q.O.).

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à ces appels d'offres. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

*En date du 26 janvier 2004, les taux évolutifs pour l'Évolutaux 5 ans non rachetable sont de 2 % (1^{re} année), 2,15 % (2^e année), 2,25 % (3^e année), 3,25 % (4^e année) et 7,5 % (5^e année), soit un taux moyen de 3,409 % pour toute la durée du terme. Les taux peuvent changer sans préavis. À chaque date anniversaire de l'émission du placement, les intérêts sont calculés selon ce taux moyen; ils se composent alors annuellement. Les intérêts sont payables à l'échéance.

Conrad Black devrait témoigner devant un tribunal du Delaware

■ TORONTO (PC) — Le magnat de la presse Conrad Black devrait témoigner devant un tribunal du Delaware, la semaine prochaine, dans un procès qui pourrait être déterminant pour l'avenir de son empire Hollinger.

Le procès devant la Cour de chancellerie du Delaware doit durer trois jours, du 18 au 20 février, dans la ville de Wilmington. Le juge Leo Strine sera appelé à trancher sur quelques points litigieux parmi les plus importants dans la bataille qui oppose présentement la société de portefeuille que contrôle M. Black, Hollinger Inc., à sa filiale Hollinger International, propriétaire de quotidiens tels que le *Daily Telegraph*, de Londres, le *Chicago Sun-Times* et le *Jerusalem Post*.

Même si la liste des témoins qui seront appelés à la barre ne sera rendue publique que plus tard cette semaine, un porte-parole de M. Black a indiqué lundi qu'il sera présent à ces audiences pour y témoigner.

La Cour de chancellerie du Delaware, qui se spécialise dans le droit des sociétés, hérite de ce dossier parce que Hollinger International est enregistrée dans cet État. D'autres poursuites dans cette saga ont également été inscrites à Chicago, où Hollinger International a son siège social, ainsi qu'à la Cour supérieure de l'Ontario, où se trouvent les bureaux de Hollinger Inc.

POINTS CRUCIAUX

Le tribunal du Delaware abordera certains points cruciaux dans la bataille judiciaire que se livrent les deux groupes. Il devra notamment décider si Hollinger Inc., qui détient 73 % des droits de vote de Hollinger International, mais seulement 30 % de ses actions, a le droit de modifier unilatéralement les règlements de sa filiale.

M. Black a modifié ces règlements de façon à pouvoir dissoudre un comité qui avait été chargé par le conseil d'administration de Hollinger International d'analyser la vente proposée de Hollinger Inc. à Press Holdings International, un groupe britannique. Ces modifications accordaient aussi à M. Black un veto sur toute décision im-



Conrad Black

portante de la part du conseil de Hollinger International.

Le juge Strine devra également se prononcer sur la validité d'une dragée toxique mise en place par les membres indépendants du conseil de Hollinger International et qui empêcherait la prise de contrôle par les frères David et Frederick Barclay, propriétaires de Press Holdings.

D'autre part, le tribunal du Delaware devra décider s'il y a eu non-respect de la part de M. Black d'une entente qu'il avait signée en novembre dernier et dans laquelle il s'engageait à rembourser à Hollinger International 7 millions \$ en paiements qu'il aurait reçus sans l'autorisation du conseil d'administration. M. Black s'engageait également, dans le cadre de cette entente, à ne pas vendre Hollinger Inc. M. Black prétend maintenant qu'il n'est pas tenu de respecter cette entente parce qu'il l'a signée sur la base de fausses informations.

Les deux parties ont demandé au juge de procéder avec célérité dans cette affaire, espérant un jugement d'ici le 27 février. Un jugement rapide permettrait de clarifier certains points importants avant l'expiration, le 3 mars, de l'offre publique d'achat faite par Press Holdings aux actionnaires minoritaires de Hollinger Inc.

Le CRCD compte 104 000 actionnaires

■ La popularité grandissante de la société d'investissement du Mouvement Desjardins ne s'est pas démentie en 2003 en dépit d'une coupure de moitié de la limite de la vente d'actions à 75 millions \$ par le ministre des Finances, Yves Séguin.

En effet, le nombre d'actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) a franchi la barre de 100 000 pour s'établir précisément à 104 943 à la fin de l'an dernier, en hausse de 46 % par rapport à 2002. Ces résultats auraient été encore plus spectaculaires s'il n'y avait pas eu une réduction de la vente d'actions depuis juin dernier.

En outre, le président du CRCD, Luc Chabot, a annoncé, hier, que la société avait dégagé un profit de 5,8 millions \$ l'an dernier, comparativement à 2,4 millions \$ en 2002. Depuis hier midi, la valeur de l'action a été portée de 10,12 \$ à 10,25 \$ à la suite de ces résultats.

Au 31 décembre 2003, ce fonds d'investissement avait un capital-actions

de 372 millions \$ par rapport à 208,3 millions \$ un an plus tôt.

INVESTISSEMENTS

Le CRCD a investi jusqu'à maintenant dans 81 entreprises et coopératives des sommes qui totalisent 91,1 millions \$.

Un actionnaire peut investir par année jusqu'à 2500 \$ dans le CRCD lui donnant droit à un crédit d'impôt de 50 %. À la différence d'un REER, ce placement n'est pas imposable lorsqu'il est encaissé dans la mesure où l'actionnaire l'a conservé pendant au moins sept ans. De plus, ce placement peut donner lieu à un gain ou à une perte sur le capital, tout dépendant de l'évolution du prix de l'action. P.P.

GM procède à un troisième rappel en une semaine

■ DETROIT — General Motors a annoncé hier pour la troisième fois en une semaine un rappel de voitures, concernant cette fois quelque 127 000 modèles de sport Chevrolet Corvette.

Le constructeur automobile américain, numéro un mondial, veut réparer un défaut du système de verrouillage électronique de la colonne de direction des millésimes 1997 à 2004, qui refuse de se déverrouiller. Il a précisé ne pas avoir connaissance d'accidents liés au défaut.

RAPPELS PRÉCÉDENTS

La veille, GM avait annoncé le rappel d'environ 636 000 modèles 4 X 4 année 2002-2003 afin de vérifier cette fois un risque de court-circuit dans le système électronique.

Le vendredi précédent, il rappelait près de 1,8 million de voitures en raison d'un risque de défaillance électri-

que pouvant aller jusqu'à l'incendie de la colonne de direction. (Reuters)

Toute nouvelle
AVEO 2004
149\$/mois*
0 dépôt



♦ 50 en inventaire prêtes à livrer
♦ toutes les couleurs disponibles

Citadelle 835-1171 89, Kennedy, Lévis
www.citadellechev.gmcanada.com

* Location 48 mois, 80 000 km total. 2028\$ comptant ou échange équivalent. Taxes en sus.

Air Canada: les syndicats refusent toute concession au chapitre des pensions

■ TORONTO (PC) — Les syndicats représentant les employés d'Air Canada refusent toute réduction de leurs prestations de retraite, « même si cela signifie que le transporteur devra trouver de nouveaux investisseurs ».

Les syndicats, qui ont fait part de leur position hier, font référence à la proposition de Trinity Times Investment, l'investisseur choisi par Air Canada pour son refinancement, concernant le régime de retraite de la compagnie.

La semaine dernière, la firme de Hong-Kong, propriété de l'homme d'affaires Victor Li, a proposé, pour faire face au manque à gagner de la caisse de retraite d'Air Canada — estimée à 1,5 milliard \$ —, de mettre en place progressivement un nouveau régime comprenant certaines modifications.

Dans son offre d'investissement présentée l'an dernier — et acceptée par Air Canada —, Trinity avait posé comme condition que soit réglée la question du régime de retraite des employés.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, Ron Fontaine, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, a affirmé que les syndicats « demandent aux tribunaux de rouvrir le processus pour faire en sorte que les six autres (groupes d'investisseurs) avec lesquels Air Canada a choisi de ne pas négocier puissent peut-être avoir la chance de revenir à la table pour discuter ».

Trinity Time Investments a été préférée, notamment, à la firme d'investissement de Wall Street Cerberus Capital Management après un processus

qui s'est prolongé jusqu'à la fin de l'année dernière.

Ayant été choisie, l'entreprise de Victor Li investira 650 millions \$ dans Air Canada et détiendra ainsi 30 % de la compagnie.

« Si Trinity ne veut pas respecter les engagements qu'Air Canada a pris avec les syndicats, alors nous sommes de retour au point de départ et le processus de choix des participants aura été un échec », a affirmé pour sa part Pamela Sachs, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). « C'est scandaleux de voir que le surveillant et le conseil d'administration ont failli à leur tâche en permettant au processus de se poursuivre pendant des mois sachant très bien que des compressions dans les pensions seraient refusées. Ils doivent être responsables d'avoir laissé Air Canada sans aucun investisseur en actions. »

Un porte-parole de Trinity, Harold Gordon, a affirmé que la cour a approuvé l'entente avec Air Canada et que sa firme est maintenant liée au transporteur.

« Les syndicats peuvent faire, vont faire, tout ce qu'ils veulent faire. Nous sommes l'investisseur approuvé et nous agissons en accord avec les droits et les réserves de l'entente d'investissement. »

L'impact des universités montréalaises sur le développement économique

Un milliard de dollars d'investissement en généreraient six en croissance

ROLLANDE PARENT

Presse canadienne

■ MONTRÉAL — À une semaine de l'ouverture d'une commission parlementaire sur les universités, à Québec, les quatre universités montréalaises ont rendu publique, hier, une étude démontrant l'ampleur de leur impact sur le développement économique.

« Un milliard de dollars d'investissements annuels entraînent 6 milliards \$ de croissance », a soumis le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, en conférence de presse.

Les auteurs de l'étude en question, les professeurs Fernand Martin et Jean-Yves Benoit, estiment que les universités montréalaises contribuent à la croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) au Québec pour 4,2 milliards \$, tandis que leur contribution au PIB du Canada s'élève à 5,97 milliards \$. La différence, de 1,7 milliard \$, représente la contribution des universités montréalaises à la croissance du PIB canadien hors Québec.

En outre, les chercheurs évaluent à 3,6 milliards \$ l'impact direct des activités de la communauté universitaire montréalaise, ce qui inclut les salaires et dépenses diverses.

UN PARI

Les recteurs des quatre universités montréalaises font le pari que s'ils arrivent à convaincre la population du Québec de l'importance stratégique à développer l'économie du savoir, le gouvernement québécois consentira plus facilement à hausser son aide financière aux universités.

« Investir dans le savoir, c'est investir dans la croissance », écrivent les

chercheurs. Une équation entièrement partagée par le président-directeur général de Montréal International, Marc G. Fortier, qui a dit souhaiter « que la population envoie les bons signaux au gouvernement ».

Pour que les quatre universités montréalaises et les grandes écoles que sont l'École polytechnique de Montréal, HEC Montréal, l'École de technologie supérieure et l'Institut national de la recherche scientifique contribuent davantage au développement économique, de nouveaux investissements sont requis.

Selon le recteur Lacroix, les infrastructures de ces écoles de savoir nécessitent des dépenses en entretien et en nouveaux espaces qui n'ont pas été faites au cours des 10 dernières années en raison d'un manque de fonds.

Pour évaluer les efforts consentis au cours des 10 dernières années, à ces chapitres, ailleurs au pays, il aurait fallu y consacrer 2,9 milliards \$, a fait valoir le recteur Lacroix.

Le Brésil suspend les importations de poulet américain

■ BRASILIA — Le Brésil a suspendu hier pour une durée indéterminée les importations de poulet et de ses sous-produits en provenance des États-Unis après la confirmation d'un cas de grippe aviaire dans ce pays, a annoncé un responsable du ministère de l'Agriculture à Brasilia. Le 20 janvier, le ministère avait déjà suspendu les importations de poulet en provenance des pays asiatiques touchés par la grippe aviaire: Japon, Vietnam, Corée du Sud, Indonésie, Cambodge, Thaïlande, Taiwan, Laos, Chine (avec Hong-Kong) et Pakistan. (Reuters)

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU QUÉBEC METROPOLITAIN

SOUPER - CONFÉRENCE
Soirée internationale

Invitée: **Madame Colette Pépin**, Pélerine 2002

Sujet: Les contingences du chemin de Compostelle

Date: Le mercredi 18 février, 18 heures

Endroit: Au Petit Coin Breton 2600, boulevard Laurier Sainte-Foy

Coût: Membres: 30\$ Non-membres: 40\$

Information et réservation auprès de Claire Labrecque au 683-6839.

Note: À défaut d'un avis de 48 heures, toute personne absente sera facturée.

La FQ 25 ans
Fédération de l'enseignement du Québec

présente le dîner-conférence de la:

LA GESTION DE SOI

CONFÉRENCIER INVITÉ:
Gilles Vachon
Psychologue, Conseiller en ressources humaines
Le groupe PSY-COM

Quand: le mercredi 18 février 2004, de 11 h 30 à 14 h
Où: Musée national des beaux-arts de Québec, auditorium

Coût (taxes incluses):
Membre de la FQ: 46 \$
Non-membre: 80,52 \$
Étudiant à temps plein, membre de la FQ: 28,76 \$
Demi-table corporative (4 personnes): 287,56 \$
Table corporative (8 personnes): 460,10 \$

Merci à notre partenaire **ISAC** Technologies

Pour plus d'information: www.fq.qc.ca/quebec/
Pour inscription et paiement: tél.: (418) 684-0248
Courriel: cdoibec@fq-qc.org

SOUPER - CONFÉRENCE

Conférencier: **Monsieur Paul Drouin**, président et chef de la direction, ADS inc.

Thème: Les réalisations de la vallée de la platurgie Québec Chaudière-Appalaches et les projets de développement futurs

Date et heure: 18 février 2004 • 17 h 30

Lieu: Hôtel Rond-Point 53, route du Président-Kennedy, Lévis 355 membre

Coûts: 455 non membre (taxes en sus)

Réservation: 837-3411, poste 17

Partenaires: Les Caisses du Grand Lévis, Hydro Québec, PÔLE, La Chambre de commerce de Lévis, www.cclevis.ca

Partenaires médias: LE SOLEIL, JOURNAL

Un réseau qui marche!

Lavage des cageots de poulet: l'ACIA donne sa version

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ne peut pas indiquer si la situation dénoncée par la firme québécoise Terra Nova Systèmes, concernant le lavage des cageots dans l'industrie de l'abattage du poulet, est généralisée dans tout le Québec et le Canada.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, le docteur Richard Lemay, vétérinaire à l'ACIA, explique que l'enquête ne touche qu'une entreprise et qu'en plus elle a été réalisée en période estivale.

« Je ne peux pas dire, répète le docteur Lemay, que ça correspond à la réalité. » Cependant, M. Lemay reconnaît que 20% des poulets produits sont atteints de la salmonellose. Pour remédier à la

situation, il n'y a qu'une solution. Il recommande aux consommateurs de poulets de bien faire cuire la volaille avant de la manger, comme c'est le cas pour la viande hachée.

Selon Statistique Canada, la production de viande de volaille en décembre 2003 a atteint 88,5 millions de kilogrammes. Au Québec, la production de poulets éviscérés a atteint 237,3 millions de kilogrammes en 1999.

A ceux qui s'inquiètent de la grippe aviaire qui secoue durement l'Asie et qui a fait son entrée aux États-Unis, M. Lemay se fait rassurant. « Le Canada, dit-il, est exempt de maladies exotiques depuis 30 ans. » De plus, il précise que l'on n'importe pas de poulets venant d'Asie.

AUCUN DANGER

Quoi qu'il en soit, M. Lemay croit que les problèmes de lavage des cageots

qui servent au transport des poulets de la ferme à l'abattoir ne représentent aucun danger pour la santé des consommateurs.

Le projet de recherches conduit par l'équipe de M. Gaston J. Sylvain, de Terra Nova, devait s'étendre sur une période de trois ans. Le docteur Lemay explique que ce projet était cautionné par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par conséquent par l'ACIA.

Ces travaux avaient pour objet de découvrir un nouveau procédé de nettoyage et de désinfection des cageots. Le projet original prévoit encore un an de recherche et M. Lemay insiste pour que les travaux soient menés à terme.

Le spécialiste explique que toutes les étapes depuis l'arrivée du poulet à l'abattoir jusqu'à la mise en marché du produit sont contrôlées à l'intérieur de l'abattoir. « Il s'agit d'un pro-

duit frais, dit-il. Personne ne peut garantir à 100% qu'il n'y a pas de risques. Il y a un potentiel. Mais toutes les mesures sont prises pour éviter que ça se produise. »

Le docteur Lemay précise que l'on retrouve dans chaque abattoir un vétérinaire qui est chargé d'inspecter chaque carcasse de poulet.

Le mémoire de Terra Nova mettait également en évidence un autre phénomène qui touche la disposition des eaux qui ont servi au lavage des cageots. Le rapport notait que dans la plupart des bassins, l'eau n'était pas tout à fait propre puisqu'elle contenait beaucoup de particules en suspension.

M. Lemay indique que l'ACIA n'est pas habilitée à traiter de cette question. Pour lui, il s'agit d'un dossier qui relève du ministère québécois de l'Environnement.

Bien faire cuire la volaille

Jacques Dubreuil frappe une fois de plus à la porte du MAPAQ

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Après avoir déposé, à la fin de janvier, une offre d'achat pour l'usine de transformation de produits marins AquaSélect de Sainte-Anne-des-Monts, le courtier en fruits de mer et aliments M. Jacques Dubreuil frappe une fois de plus à la porte du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

M. Dubreuil, par l'entremise de son procureur M^{re} André Bois, demande la délivrance d'un permis de première transformation de produits marins, de production de salé-séché et, pour la première fois, de transformation de crevettes.

L'homme d'affaires, qui est considéré comme une *persona non grata* au MAPAQ, ra-

mènera à la surface de vieux souvenirs qui remontent à 1992. À cette époque, il demandait au ministère la délivrance d'un permis de transformation. Évoquant des questions « d'intérêt public », le ministre de l'époque, M. Yvon Vallières, lui a refusé un tel permis.

S'est engagé alors un chassé-croisé de démarches devant les tribunaux qui a duré plusieurs années. Dans chaque cas, les tribunaux ont toujours donné gain de cause à M. Dubreuil. Mais jamais le ministère ne lui a délivré ce fameux permis. À quelques reprises, l'ancien protecteur du citoyen, M^{re} Daniel Jacoby, a, lui aussi, condamné en termes sévères l'attitude gouvernementale.

En bout de ligne, M. Dubreuil a intenté une poursuite de 14 millions \$ contre le gouvernement du Québec.

Près de 14 ans plus tard, l'homme d'affaires revient à la charge. Si, au fil des ans, la fameuse question du plan d'affaires et des prévisions financières a soulevé quelques passions, M^{re} Bois rappelle à la ministre Françoise Gauthier que « les données relatives au

plan d'affaires et aux prévisions financières apparaissent déjà au dossier du ministère constitué en 1992 ».

M. Dubreuil n'en démont pas. Tout en reconnaissant qu'il n'avait pas eu encore de réponse du MAPAQ à sa demande du 3 février, il précise qu'il a dépensé 25 000 \$ en 1992 pour la préparation de ce fameux plan d'affaires.

À ceux qui seraient tentés d'évoquer une fois de plus « l'intérêt public » dans l'analyse de sa demande de permis, M. Dubreuil brandit le jugement de la Cour d'appel du 8 septembre 1998.

Dans ce jugement, le juge André Brossard indiquait que le fait qu'une nouvelle usine vient faire concurrence à des usines existantes n'est pas contre l'intérêt public.

« Au contraire, expliquait le juge Brossard. Limiter le nombre de prises de poisson sert l'intérêt public. Mais limiter le nombre d'usines qui peuvent traiter ce poisson, c'est accorder un privilège aux usines existantes aux dépens des pêcheurs et des consommateurs. C'est créer un ou des monopoles. »

Pharmacien(ne)

Rive sud de Québec
(2 minutes de ponts)
Pratique professionnelle axée sur le conseil aux clients

- 30 heures par semaine
- 1 fin de semaine sur 3
- Journées de formation et congrès payés
- Poste permanent
- Assurance et fond de pension
- Cotisation à l'ordre
- 34\$/heure

Contacteur France Cyr,
siège social de Brunet
380 Godin, Vanier, G1M 2K1
Téléphone : 681-8800 #4715
Télécopieur : 681-1639
fcyr@metro.ca

brunet
Chaque heure de votre temps

Couple recherché pour conciergerie de 98 logements

Travail à temps plein
Qualifications requises : entretient et expérience en entretien et réparations
Envoyer C.V. à :
C.P. 34098
Charlesbourg (Québec)
G1G 6P2
Téléc. : 628-4163

Personne parfaitement bilingue (parlé et écrit).
Pour travail comme
Vérificateur en assurance
Secondaire requis.
Connaissance en informatique.
Tél. : 1-800-866-3688

groupe
GROUPE GUILBAULT LTÉE
Recherche
MÉCANICIEN
Vous devez posséder votre carte PEP et un minimum d'un (1) an d'expérience.
Faire parvenir votre CV par télécopieur à :
Fernand Rivard ou Jacques Therrien
(418) 681-5919

Centre de langues privé recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS
langue seconde, (heures variables): matins et/ou après-midi et/ou soirées) Honoraires: 17 \$ l'heure. Une voiture serait un atout. Région de Québec.
Faire parvenir c.v. avec références à l'adresse courriel: apply@languageservices.ca.
Début de l'emploi: 16 février 2004

AIR CANADA



VENEZ NOUS RENCONTRER

le samedi 14 février ou le dimanche 15 février de 10 h à 16 h

à l'hôtel Hyatt Regency
1255, rue Jeanne-Mance, Montréal
(par le métro : station Place-des-Arts; par la rue : entrée Complexe Desjardins)

Avez-vous beaucoup d'énergie?
Avez-vous l'endurance et la souplesse nécessaires pour vous adapter facilement à des horaires et des quarts de travail qui varient beaucoup?
Avez-vous les aptitudes à la communication orale, le professionnalisme et l'entregent nécessaires pour toujours bien servir les gens et des groupes de voyageurs, parfois dans des circonstances difficiles et stressantes?
Avez-vous le talent pour déterminer rapidement les besoins des clients?
Avez-vous de l'expérience du secteur des services?
Si vous avez répondu oui à ces questions, vous avez le profil recherché. Lisez les exigences ci-contre et si vous répondez aux critères énumérés, apportez votre curriculum vitae, car nous aimerions vous rencontrer.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES :

Il faut parler couramment au moins deux langues, soit le français et l'anglais, soit le français ou l'anglais et une autre langue parmi les suivantes : cantonais, mandarin, allemand ou coréen.

www.aircanada.ca

cherche des agent(e)s de bord

POSTES PERMANENTS, TEMPORAIRES ET D'ÉTÉ

- Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu
- Âge minimal de 18 ans
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- État de santé répondant à nos exigences sur le plan médical
- Réussite des contrôles de sécurité
- Tenue et apparence soignées, confiance en soi
- Disponibilité pour accepter une affectation dans une des bases de service en vol suivantes : Halifax, Toronto, Winnipeg, Calgary ou Vancouver
- Réussite d'une formation d'une durée de huit semaines donnée à Montréal, à Toronto ou à Vancouver
- Disponibilité dès le 1^{er} mai 2004

À Air Canada, nous voulons aller plus loin en matière d'équité. Nous invitons tout particulièrement les autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les membres des groupes des minorités visibles à postuler.

Financement
0% APR
48 mois
149\$ /mois
location

AVEO 2004

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

Location 48 mois ou 80 000 km
Transport inclus.
Taxes en sus.

COMPTANT	MENSUALITÉ
0	192
1500	140
2028	149

CARRIÈRES

Chef de file au Québec dans la réalisation de solutions conçues pour maximiser l'exploitation des technologies et du rendement au travail, **MENTOR, division d'AGTI** est reconnu pour son professionnalisme et l'excellente qualité de ses services. En plus de notre équipe de formation en ligne de Montréal, nous sommes présentement à la recherche de personnes qui occuperont les postes suivants pour notre nouveau bureau de Québec :

- Concepteur de formation et d'aide à la tâche
- Chargé de projets en e-learning
- Expert en gestion électronique de documents
- Intégrateur multimédia

Profil recherché : technologue en éducation ou équivalent

Note : seuls les CV pertinents recevront un accusé de réception

Veuillez transmettre votre curriculum vitae à :
ressources.humaines@grmentor.com

LA RÉSERVE DE L'ARMÉE DE TERRE DES FORCES CANADIENNES

DES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRES À TEMPS PARTIEL

Faites partie de l'équipe de la Réserve de l'Armée de terre. C'est avec dignité et fierté que nous sommes :

- au service des Canadiens, autant au pays qu'à l'étranger
- appelés à relever des défis passionnants
- engagés à développer nos compétences en leadership

Une carrière au sein de la Réserve de l'Armée de terre, c'est bien plus qu'un simple emploi. Nous vous offrons :

- de nombreuses possibilités de carrières
- l'occasion d'apprendre en travaillant
- de vous aider à payer vos études
- de participer à titre volontaire à des missions à l'étranger

Le 55^e Bataillon des services du Canada
1020, rue Vincent-Massey, Centre industriel St-Malo
(418) 686-2291, poste 2209

La Réserve de l'Armée de terre
PENSEZ-Y
DÉCOUVREZ VOS FORCES DANS LES FORCES CANADIENNES.

Canada

www.forces.gc.ca

La Faculté des lettres ouvre des postes de

PROFESSEURS, PROFESSEURES

DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES

- Poste de professeur de littérature anglaise (littérature britannique)
- Poste de professeur en littérature hispano-américaine contemporaine

> **CLÔTURE DU CONCOURS :** le 31 mars 2004

> **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** le 1^{er} août 2004

> **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :** www.lit.ulaval.ca

DÉPARTEMENT D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- Poste de professeur en communication publique : intervention sociale
- Poste de professeur en communication publique : théorie ou méthodologie

> **CLÔTURE DU CONCOURS :** le 27 février 2004

> **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** le 26 juillet 2004

> **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

www.fl.ulaval.ca/lettres/comsoc2.htm

www.fl.ulaval.ca/lettres/commethod.htm

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes.

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.



www.ulaval.ca

Fonds communs de placement

[illegible]

Verilog	2180	24.35	23.28	23.42	-0.96	Northern	43993	17.45	12.00	72.8	-3.76	RLN Co	11297	1.12	1.04	1.08	TMG Inc	3576	18.48	17.96	18.27	0.22	Zomax	6257	4.6	4.21	4.6	0.25	
J JilGr	7945	13.4	14.7	14.97	1.48	NYScreen	164588	38.15	36.03	37.56	1.62	RF MicD	60840	9.54	9.38	9.44	0.06	TLC Vision	7952	8.76	8.41	8.5		Zoron	9430	17.28	16.95	17.08	-0.05

Décès & Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

ALLARD, Marie-Rose Beaudoin Saint-Rédempteur	9 fév. 2004
BELZILE, Jeanne Gagnon Rimouski	9 fév. 2004
BRETON, Georges-Henri Québec	9 fév. 2004
DINAN, Françoise Audet Saint-Foy	5 fév. 2004
DOHENY, soeur Mary Elisabeth Beauport	10 fév. 2004
DRAVIGNÉ, Michel ND	6 fév. 2004
DUMONT, Claire Bouchard Lévis	6 fév. 2004
FLEURY, René Québec	6 fév. 2004
FORTIN, Pierrette Québec	6 fév. 2004
FOURNIER, Diane Montmagny	6 fév. 2004
FOURNIER, Florian Québec	7 fév. 2004
GOUDREAULT, Irène Gagnon Sainte-Brigitte-de-Laval	8 fév. 2004
HUARD, Blandine Robertsonville	9 fév. 2004
LABBÉ, Yvette Québec	9 fév. 2004
LABRECQUE, Cécile Rancourt Vanier	4 fév. 2004
LACASSE, Ghislain Saint-Pierre Ile d'Orléans	3 fév. 2004
LANGLOIS, Robert Sainte-Foy	6 fév. 2004
MERCIER, Fernande Lemieux Cap-Saint-Ignace	10 fév. 2004
RYAN, Claude Montréal	9 fév. 2004



Marie-Rose Beaudoin Allard

À la résidence de St-Antoine de Duberger, le 9 février 2004, à l'âge de 79 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Rose Beaudoin, épouse de feu Emmanuel Allard. Elle demeurait autrefois à Saint-Rédempteur. La famille recevra les condoléances, au funérarium:

CLAUDE MARCOUX LTÉE
SALLE PAROISSIALE DE ST-RÉDEMPTEUR
(SOUS-SOL DE L'ÉGLISE)

St-Rédempteur
jeudi de 14h à 17h et 19h à 22h, ainsi que vendredi à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février 2004 à 14h, en l'église de Saint-Rédempteur.

Elle laisse dans le deuil son fils Claude (Réjean Bernard), ses frères et sœurs: feu Roland (feu Carmen Gauthier), Jeannette (feu André Delage), Paul (Huguette Demers), feu Cécile (Raymond Lacasse), Aurèle (Roland Carrier), Alice (Jean-Paul Gilbert), Normand (Pierrette Roy), Claudette (Paul-Emile Roy), Lucien (Monique Bilodeau); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marie-Claire (feu Georges Couture), feu Marie-Claire (feu Mathias Bouffard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Un remerciement au personnel du 3e étage de la résidence Saint-Antoine pour leurs bons soins et le dévouement reçus.

Pour renseignements: 839-8823
télécopieur: 839-0016
courriel: cmarcoux@videotron.ca
Membre de la corporation
des thanatologues du Québec.



Jeanne Gagnon Belzile

À Centre Hospitalier Régional de Rimouski, le 9 février 2004, à l'âge de 90 ans et 5 mois, est décédée dame Jeanne Gagnon, épouse de feu monsieur Gérard Belzile. Demeurant au 645, boul. Saint-Germain autrefois de la paroisse Saint-Germain de Rimouski. La famille recevra les condoléances au:

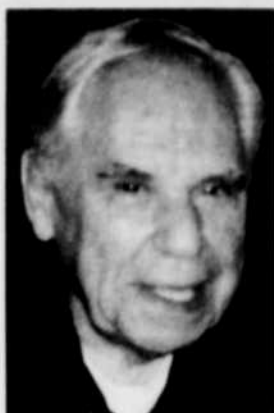
CENTRE FUNÉRAIRE BISSONNETTE
125 avenue St-Louis, Rimouski

jeudi le 12 février de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles le salon ouvrira à 12h30, le service religieux sera célébré à 14h en la Cathédrale de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique (Rodrigue Jean), Jeannot (Pierre Paradis), Gilles (Reine Tremblay), Régis (Hélène Larouche), Martine, Henriette, Colette (Pierre Couture), Fidel (Suzanne Gagné), Marcel, Michel et Jean-Yves (Geneviève D'Amours); ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants: neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux parents et amis. La direction des funérailles a été confiée au:

CENTRE FUNÉRAIRE BISSONNETTE DE RIMOUSKI
125, avenue St-Louis, Rimouski QC G5L 5P9
Pour renseignements: (418) 723-9294
Télécopieur: (418) 723-7395
www.centrefunerairebissonnette.com

Un souvenir pour les proches
Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$
3 \$ par copie, livré par envoi postal
844-4444



Georges-Henri Breton

À l'Hôpital Saint-Sacrement, le lundi 9 février 2004, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Georges-Henri Breton, époux de feu Marguerite Donon. Il laisse dans le deuil sa fille Michèle (Michael Walker); sa soeur Hélène; son frère André; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 février 2004, à 10h30, en l'église Saint-Dominique, 175 Grande-Allée est, à Québec. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 9h30. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Sillery Qc G1S 3G3. La direction des funérailles a été confiée à la:

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy Qc G1N 4R8
Téléphone: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Françoise Audet Dinan

À l'hôpital Laval, le 5 février 2004, est décédée dame Françoise Audet, épouse de monsieur Francis Dinan. Elle demeurait à Ste-Foy. Le service religieux sera célébré le samedi 14 février 2004, à 10h, en l'église St-Mathieu, 3155, des Quatre-Bourgeois, angle Duchesneau, Ste-Foy, et de là au cimetière St-Patrick. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie.

Elle était la mère de feu Ronald, Gérard, Ann-Mary (John Gleeson) et Martin; la grand-mère de Rose-Mary, Michael et Shane; la sœur de Paul (Michèle Richard), Marcelle (feu Claude Bilodeau), Fernand (Carole Gingras), Aline, Gisèle (John Crowley), Clément, Claude (Marie-France Bray), Jean-Pierre (Lise Morissette); la belle-sœur de John (Lorraine Matte), feu Thomas (Jeannine Gagnon), Joseph, Michael, Patricia (Walter Brown), feu Henri (Thérèse Drolet), Gertrude, Mary (Donald Tingle) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Un merci spécial au personnel de la résidence pour personnes âgées L'Ainée du Quartier à Sillery pour les bons soins prodigués. La direction des funérailles a été confiée à la maison:

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
1025, route de l'Église, Ste-Foy
Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Soeur Mary Elizabeth Doheny

À la Maison provinciale, 37, av. des Cascades, Beauport, le 10 février 2004, à l'âge de 94 ans et 7 mois dont 73 ans de profession religieuse, est décédée soeur Mary Elizabeth Doheny de la Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie. Elle est née à Kankakee, Illinois, U.S.A., de feu M. John Doheny et de feu dame Dulcineé Tower.

Elle laisse dans le deuil, outre sa communauté, sa soeur Blanche Pauline (James Hammers), son beau-frère Robert Rowning (feu Marguerite Lucille), des nièces et des neveux. Elle sera exposée à la Maison provinciale du 37, av. des Cascades, Beauport, le mercredi 11 février 2004, de 13h à 17h et de 18h30 à 21h30 et le jeudi 12 février à partir de 12h45. Les funérailles auront lieu le jeudi 12 février 2004, à 14h, en la chapelle des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, à Beauport, et l'inhumation au cimetière de la communauté.

Les funérailles sont sous la direction de **LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE**
2450, St-Clément, Beauport, Québec G1E 1E8
Pour renseignements
ou messages de sympathie
Téléphone: 418-663-4735
Télécopieur: 418-663-2328
Courriel: cfs@bellnet.ca

**Nous compatissons
à votre deuil et
vous offrons nos
condoléances**
LE SOLEIL



Michel Dravigné

À sa résidence, le 6 février 2004, à l'âge de 58 ans et 3 mois, est décédé, monsieur Michel Dravigné, fils de feu Ludovic Dravigné et de Marie-Anne Côté. Il était l'époux de madame Francine Pineault.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Yvan (Elica Monnett), ses petits-enfants: Mase, Evan; ses frères et sœurs: Hugues (Louise Racine), Laurent (Danielle Ouellette), René (Martine Moisan), Edith (Gervais Moisan), Andrée, Denise, Diane, ainsi que plusieurs parents et ami(e)s. Les funérailles auront lieu en présence des cendres le 13 février 2004 à 14h en l'église de Saint-Félix de Cap-Rouge, 1460, Provencher, Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie. Compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de cardiologie de Québec, 2725, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (Québec) G1V 4G5. La direction des funérailles a été confiée à:

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693 av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy, Qc G1N 4R8
Téléphone: (418) 688-2411
Télécopieur: 688-2414
Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Claire Bouchard Dumont

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 février 2004, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Claire Bouchard, épouse de feu M. Julien Dumont. Elle demeurait à Lévis.

Elle laisse pour pleurer son départ, ses enfants: feu Hélène (Gilbert Samson), Jean (Michelle Delisle) et Edith; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: Louis Samson (Catalina Candamil) et leur fils: Nicolas, François Samson, Chantale Dumont (Patrick Lalonde) et leurs enfants: Frédéric, Olivier et Marianne, Dominique Dumont (Eric Blanchette) et leurs enfants: Andréanne, Mathieu et Étienne, Julie Samson (Yves Caron) et leurs filles Elizabeth et Sarah-Gabrielle, et Philippe Dumont (Mélanie Barck); sa soeur Madeleine Bouchard; sa belle-sœur Madeleine Saindon (feu Maurice Bouchard); de même que ses nièces et neveux des familles Bouchard et Dumont. La famille appréciera grandement des dons à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, Section des Soins Palliatifs, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1. La famille vous accueillera à la résidence

GILBERT & TURGEON LTÉE
6566, rue St-Laurent
Lévis 837-4757
Télécopieur: 837-9317
Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 14 février à 11h, en l'église Saint-Antoine (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), 11, rue de Bienville, Lévis.



René Fleury

Le vendredi 6 février 2004, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé monsieur René Fleury, époux de feu Cécile Savard; il laisse dans le deuil ses enfants Lise (Louis Masson), Micheline (Gaby Drolet), Marc (N. Joubert), ses petits-enfants Patrice Masson (Johanne Roby), Sylvain Roy (Jacinthe Laurin), Nathalie Masson (Stéphane Oumet), Suzie Roy (Serge Dufour), Nicolas Fleury (Noémie Latulippe), Jessica Fleury (Tommy Vachon), Olivier Fleury et ses arrière-petits-enfants: Jérémie, Mathilde, Tommy et Léonie.

Outre ses enfants, il laisse également dans le deuil sa soeur Yvonne Légaré dit Fleury et son frère Eugène Fleury; ses belles-sœurs Simone Savard (Germain Dombrowski), Annette Savard (feu Benoit Girard), Madeleine Savard (feu Alfred Bigaouette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Il laisse aussi dans le deuil son amie très chère Marie-Anne Poulin, de même que Jean-Pierre Tremblay (Marie-Paule Bédard), pour lesquels il avait une très grande affection. Né à Charlesbourg en 1913, il passa presque toute sa vie dans la paroisse St-François D'Assise où il a notamment été marquisier et administrateur du Centre récréatif; il a vécu ses dernières années à la résidence St-Patrick. Plusieurs se souviendront qu'il a travaillé plus de 30 ans au Château Frontenac notamment comme assistant maître d'hôtel jusqu'à sa retraite en 1978. La famille vous accueillera, au

SALON FUNÉRAIRE DE L'ANSE
7335 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

le vendredi 13 février de 14h à 17h, de 19h à 22h ainsi que le samedi 14 février de 9h à 10h30. Le service funéraire aura lieu ce samedi à 11h en l'église de La Nativité de Beauport (25 rue du Couvent). Les funérailles sont sous la direction de la:

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
7335 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
Téléphone: (418) 525-6044
Télécopieur: (418) 525-6971
Courriel: Coopdel.anse@videotron.ca

Pierrette Fortin

ans l'avis de décès de Mme Pierrette Fortin, nous aurions dû lire, elle laisse dans le deuil sa soeur, Amédée r.s.f.



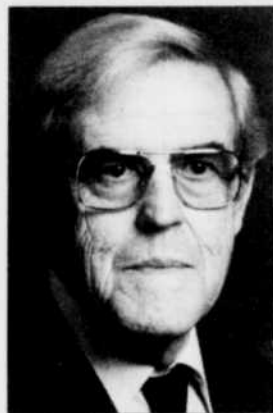
Diane Fournier

À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 6 février 2004, après une longue maladie et entourée de l'amour des siens, est décédée à l'âge 52 ans et 11 mois, madame Diane Fournier, fille de feu Alphonse Fournier et de dame Jeanne-Aimée Coulombe. Elle demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE BOULANGER
31, av. de la Fabrique, Montmagny
jeudi de 19h à 22h et vendredi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le vendredi, 13 février 2004, à 14h, en l'église St-Thomas de Montmagny, suivi de l'inhumation au cimetière de Montmagny.

Elle laisse dans le deuil sa mère Jeanne-Aimée Coulombe (feu Alphonse Fournier), ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et sa belle-sœur Suzanne (Jean-François Morin), Jacqueline (Jean-Claude Houde), Luc (Claire Duchesneau), ses neveux et nièces: Stéphane, Marie-Josée et Marie-Christine Morin, Alexandra Houde, son filleul Manuel Houde, ses oncles et tantes des familles Coulombe et Fournier: Raymond Coulombe, Hélène Coulombe (Jean-Louis Gaudreau), Rose-Alma Fournier, Jeannette Fournier (Jean Gagnon), Philippe Fournier, Catherine Fournier, Georgine Fournier, Lucie Turcotte (feu Henri Fournier), Yvette Létoirneau (feu Jean-Léon Fournier), Jean (Jenny) (feu Raymond Fournier), un ami avec qui elle a partagé de nombreuses années Jean-Marie Simard, ainsi que plusieurs cousins, cousines et tous ses ami(e)s qui l'ont accompagnée dans son dernier combat, spécialement Ginette, Guylaine, Cécile, Denis et tous les autres que nous ne pouvons pas tous nommer. La famille tient à remercier le personnel du 2e étage de l'Hôtel-Dieu de Montmagny et plus particulièrement son médecin Dre Germaine Léveillé et son infirmière Mme Francine Duguay pour les bons soins reçus. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Pour renseignements: (418) 248-1363
sans frais: 1-800-706-1363
pour l'envoi de messages de sympathie:
Télécopieur: (418) 248-9369
Courriel: ruelboul@globetrotter.net



Florian Fournier
1911 - 2004

«Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul, mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. JN 12,24»

À Québec, le 7 février 2004, à l'âge de 92 ans et 2 mois, est décédé Florian Fournier, époux de Marie-Jeanne Langlois. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Marcel Bédard), Michel, prêtre, Claire (Denis Prémont), Robert (Claudette Laliberté), ses petits-enfants: Jean-François Bédard, Pierre Bédard (Jacinthe Lemay), Julie Prémont (Pierre Blais), Anne Prémont (Richard Wilson), Marie-Belle Prémont, Laura Fournier et Mathieu Fournier; ses arrière-petits-enfants: Evelyne, Étienne et Jacob Bédard. Ses belles-sœurs Jeannot Bourassa (feu Maurice Fournier) et Yvette Chabot (feu Lionel Langlois), de nombreux neveux, nièces des familles Fournier et Langlois ainsi que des amis. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
MAISON DES ÉRABLES
950 avenue des Érables, Québec
le mercredi 11 février de 19h à 22h et le jour des funérailles de 9h à 10h30.

Les funérailles seront célébrées le **jeudi 12 février à 11h en l'église St-Jean-Baptiste, 490, rue St-Jean, Québec**. Parents et amis sont invités à s'unir par la prière, soit lors d'une liturgie de la parole qui aura lieu à la maison funéraire le mercredi à 21h, soit lors des funérailles. Des dons peuvent être faits à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1248, ch. Ste-Foy, Québec Qc G1S 2M5, tél. 682-6387 ou encore à la paroisse St-Jean-Baptiste, 955 av. De Bienville, Québec Qc, G1S 3C1, tél. 688-0350. La direction des funérailles est confiée à la La Coopérative funéraire du Plateau, 693, av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy, Qc G1N 4R8.

Téléphone: (418) 688-2411
Télécopieur: 688-2414
Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Irène Gagnon Goudreau

À son domicile, le 8 février 2004, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Irène Gagnon, épouse de feu M. Raymond Goudreau. Elle demeurait à Charlesbourg, autrefois de Ste-Brigitte-de-Laval. La famille vous accueillera au salon commémoratif

WILBROD ROBERT & FILS
«UNE MAISON FAMILIALE»
1010, boul. Raymond
Ste-Thérèse-de-Lisieux, Beauport

Jeudi, jour des funérailles, de 9h à 11h. Le service religieux sera célébré le jeudi 12 février à 11h30, en l'église Ste-Brigitte-de-Laval, 1, rue du Couvent. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Martin (Sylvie Bédard) et Nathalie (Michel Vaillancourt); ses petits-enfants: Alex et Mathieu Goudreau, Kevin et Audrey Vaillancourt; ses frères et ses sœurs: Joseph-Conrad

(Jeannine Nadeau), Marie-Blanche (feu Gérard Marcoux), Yvonne (feu Eugène Couture), Adrien, Anselme (Gaétane Dion), Jean-Yves et Alphonse (Francine Deschênes); elle était également la sœur de feu Pierre Gagnon et feu Jeanne D'Arc Gagnon; sa belle-sœur Mme Albane Beaudoin (feu Amédée Gagnon); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Goudreau: Cécile (feu Pierre Auclair), Thérèse (feu Jean-Paul Brindamour), Juliette (Stanley Keet), Jeanne (feu Jean-Paul Marcoux), Gérard (Colette Proteau) et Mme Jeannette Dawson (feu Jean-Paul Goudreau); elle était également la belle-sœur de feu Marguerite Goudreau (feu Joseph Pianté) et feu Léo Goudreau (feu Aurèle Boisvert) ses filleuls: Arlene Keet et Mario Gagnon ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à: Les diabétiques de Québec, 2700, boulevard Laurier, Tour Champlain, bureau 6250, Sainte-Foy (Québec) G1V 4K5.

Pour ceux qui désirent envoyer leurs condoléances: télécopieur: (418) 661-6303
ou www.wilbrod-robert.com
(avis de décès disponible sur le site)
Pour renseignements: (418) 661-9223
Membre de la Corporation
des Thanatologues du Québec.



Blandine Huard

Est décédée le 9 février 2004, à l'âge de 82 ans, Mme Blandine Huard, épouse de feu Sylvio Bilodeau, domiciliée autrefois à Robertsonville.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Marguerite Huard Moisan et son beau-frère Jean Moisan; son frère Guy Huard et sa belle-sœur Claudette Langlois, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le vendredi 13 février à 14h en l'église Immaculée-Conception de Robertsonville. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église de Robertsonville vendredi à compter de 12h. L'inhumation se fera au cimetière St-Philippe de Thetford-Mines.

Pour renseignements
J. A. SAVOIE & FILS LTÉE
Thetford-Mines
Tél.: (418) 335-6233 Télécopieur: (418) 335-9699
Votre sympathie à la famille peut se traduire par un don à la Fondation du centre hospitalier de la région de l'amiante.



Yvette Labbé

À l'Hôpital général de Québec, le 9 février 2004, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Yvette Labbé, épouse de feu Wilfrid Emond. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
990, 1ère Avenue, Québec

le jeudi de 19h à 22h et le vendredi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février 2004, à 11h en l'église St-Charles de Limoilou, 500, 8e Avenue, Québec et de là au cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses belles-sœurs Raymonde Poulin (feu Paul-Emile Labbé) et Rita Emond Terreau (feu Marc Richard), ainsi que de nombreux neveux et nièces des familles Labbé et Emond, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Un merci spécial à tout le personnel de l'Hôpital général pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



Cécile Rancourt Labrecque
1922 - 2004

Entourée de l'amour des siens, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 février 2004, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Cécile Rancourt. Elle demeurait à Vanier.

Elle était l'épouse de feu Joseph Labrecque, la mère de Ghislaine, Yvon (Nicole Blais Labrecque), feu Claude; la grand-mère de Carolyn et Véronique Godbout; la sœur de feu Eugène (feu Camen Tardif), feu Paul (Suzanne Thériault), Marie-Claire (feu Maurice Gauvin), feu Guy (Michelle Baston), Lise Gaudreau (Léopold Picher). Dans la famille Labrecque, elle était la belle-sœur de: Régina (feu Adrien Drolet), feu Lucienne (feu Adélard St-Hilaire), Gergette (Jean-Marie Michaud). Elle laisse aussi dans le deuil, plusieurs neveux, nièces et de nombreux ami(e)s. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
260, rue Beauce, Vanier

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 14 février 2004 à 14h, en l'église Notre-Dame de Vanier, 260, av. Bélanger, Vanier et de là au cimetière St-Charles. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, av. des Réplats, bur. 261, Québec QC G2J 1B8, tél.: (418) 682-6387.

Pour renseignements: 529-3371
Télécopieur: 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation
des thanatologues du Québec

Tempête chez Disney

■ NEW YORK (AFP) — Michael Eisner, pdg de Disney, est le grand patron américain le plus contesté du moment : les héritiers de la famille Walt Disney l'accusent de négliger la créativité au profit des seules performances.

Même si les derniers résultats trimestriels de Disney devraient confirmer aujourd'hui le redressement amorcé en 2003 après deux longues années de crise, celui qui a pris les rênes du groupe en 1994 est soumis à des attaques d'une rare virulence depuis deux mois.

Roy Disney, fils et neveu des cofondateurs, aidé par la direction du fonds d'investissement gérant les intérêts de la famille, ont même décidé de dédier un site internet (www.savedisney.com) à leur campagne visant à destituer Eisner de la présidence du conseil d'administration, lors de la prochaine assemblée des actionnaires en mars.

Motif : la culture d'entreprise qu'il a édictée renierait ce qui a fait la gloire des géniteurs des Mickey, Donald et autre oncle Picsou.

Alors que « le dynamisme créatif a toujours été au cœur de l'activité de Disney, les aspects financiers dictent aujourd'hui la marche à suivre », accusent les frondeurs. « Le grand credo des gestionnaires aujourd'hui est le marketing. Le produit n'est plus ce qui importe d'abord, c'est juste la manière de le vendre », ajoutent-ils.

L'actualité de janvier a donné des munitions pour alourdir la charge, avec successivement la fermeture du studio d'animation traditionnel en 2D de Floride, et surtout l'annonce de la rupture à compter de 2006 de la vivifiante et juteuse collaboration avec Pixar, le grand spécialiste des images de synthèse en 3D (*Toy Story*, *Le Monde de Nemo*).

« Il y a plus d'un an, nous avions déjà averti que Michael Eisner était incapable de gérer et d'entretenir des relations cruciales en termes de créativité », avaient immédiatement réagi Roy Disney et Stanley Gold, ayant comme lui démissionné fin 2003 du conseil d'administration.

Sur leur site appelant à « sauver Disney » en disant « non » à Eisner, ils dénoncent aujourd'hui le décalage entre la rémunération du pdg (« plus de 700 millions \$ entre 1996 et 2003 ») et l'évolution du bénéfice net (passé dans le même temps de 1,5 à 1,3 milliard \$US), ainsi que des « conditions de travail hostiles » pour le personnel. « Ce qui était une grande famille heureuse ressemble désormais à un royaume féodal du Moyen-Âge », peut-on même lire.

Ces attaques contre l'entreprise sont « trompeuses et déforment la réalité », ont rétorqué en fin de semaine les administrateurs, dans une lettre aux actionnaires déposée auprès des autorités boursières (SEC).

MM. Disney et Gold ignorent totalement les impressionnantes performances enregistrées sur le long terme par Michael Eisner, qui en tant qu'actionnaire individuel parmi les plus importants de l'entreprise, est viscéralement attaché à la défense de ses intérêts », ajoute la lettre signée également du pdg. Le texte est émaillé de chiffres que la direction devrait à nouveau brandir aujourd'hui pour faire taire ses détracteurs.

Au cinéma, *Le Monde de Nemo* ou les *Pirates des Caraïbes* ont aidé à franchir la barre des 3 milliards \$ de recettes au box-office mondial en 2003, ce qu'aucun studio de Hollywood n'avait jamais réussi.

À la télévision, la chaîne ESPN a enregistré l'an dernier les meilleurs scores d'audience des réseaux sportifs. Ces éléments devraient permettre de compenser les difficultés des parcs, dont la fréquentation peine à retrouver les niveaux d'avant le 11 septembre 2001.

Dans cette activité paresse, comptant pour près de 25 % du chiffre d'affaires, « des coûts plus élevés et un pouvoir d'achat réduit pourraient retarder le redressement des marges » bénéficiaires, a estimé lundi le courtier SG Cowen.

Croissance moins forte de l'industrie forestière d'ici 2005

■ SAGUENAY (PC) — Il serait étonnant que l'industrie forestière connaisse une croissance aussi grande d'ici 2005 que celle qu'elle a vécue depuis 1991, selon un économiste du ministère des Ressources naturelles du Québec.

Comme il est presque impossible de récolter davantage de ressources, le Saguenay-Lac Saint-Jean par exemple devra se tourner vers la seconde transformation pour tirer son épingle du jeu, estime Jules Roy, économiste au ministère des Ressources naturelles.

Selon M. Roy, le secteur du bois a progressé de façon soutenue depuis 1991. Les emplois ont augmenté de 75 %, les livraisons de 175 % et la valeur ajoutée de 190 %.

Quant au secteur du papier, il a connu au cours de la même période une baisse de 17 % en terme d'emplois, mais une hausse de 70 % des livraisons et de 105 % de la valeur ajoutée.

Même en soustrayant de ces données un indice des prix à la consommation de 2 % par année, pour un total d'environ 25 %, on constate qu'en terme réel, ces deux secteurs ont tout de même connu une croissance.

BAISSE DE PRIX

Par contre, en 2001, la baisse des prix alliée au conflit du bois d'œuvre a freiné la lancée. Pour pallier cette baisse, il n'est cependant pas possi-

ble de songer à couper davantage de bois, car la récolte est déjà presque équivalente à la possibilité. Ainsi, l'attribution des SEP (sapin, épinette, pin gris et mélèze) a été récoltée à 99 % depuis 1994. Et en 2002, avec le plan de récupération prévoyant le ramassage du bois en perdition, la récolte a même dépassé la possibilité.

Mais il faut relativiser ces données, car 2002 terminait un plan quinquennal, et c'est au cours de cette période que le bois des cinq années précédentes a été récupéré. Il faudra compter, dans les années à venir, sur la mondialisation des marchés, la rationalisation des dépenses des entreprises et des gouvernements, sur une augmentation des dépenses sur le plan sylvicole et sur une baisse des approvisionnements.

DES SOLUTIONS

Comme piste de solution pour que la région conserve sa place dans le domaine du bois et du papier, Jules Roy croit qu'il faudrait optimiser la stratégie de l'aménagement forestier, autrement dit accroître les efforts de reboisement. Mais dans ce domaine, les ré-

sultats se font sentir à long terme, il y a une faible rentabilité des investissements, et une justification est requise pour les organismes centraux du gouvernement.

L'autre avenue réside dans le développement des projets de seconde transformation. M. Roy souligne qu'un virage dans ce domaine est déjà amorcé et qu'il est perceptible dans les industries du bois. Il ajoute que ces produits ont l'avantage d'être moins vulnérables à des recours commerciaux, comme la situation vécue dans le bois d'œuvre.

AVIS LÉGAUX • APPELS D'OFFRES • SOUMISSIONS • ENCAIS
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissions ou en composant un des numéros de téléphone suivants :
Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

Appel d'offres

Corporation d'hébergement du Québec

SERVICES PROFESSIONNELS

Projet : P00152 C.H.A.U.Q. - Hôpital de l'Enfant-Jésus
Travaux : Projet de réaménagement de l'urgence à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus situé au 1401, 18^e Rue, Québec G1J 1Z4.
Spécialité : Expert-conseil en estimation de coûts de construction
Date de dépôt des offres : LE 26 FÉVRIER 2004 AVANT 16 H
Les fournisseurs intéressés doivent consulter les avis d'appel d'offres par l'intermédiaire du babillard électronique sur le site MERX (#94095) à l'adresse : www.merx.com
Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur le site Internet de la Corporation d'hébergement du Québec : <http://chq.gouv.qc.ca>

Québec

Appel de soumissions

Corporation d'hébergement du Québec

RÉHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER PROJET N° 00391

La Corporation d'hébergement du Québec, agissant à titre de mandataire pour le RSRV, demande des soumissions pour les travaux suivants :

- Lot : 11.210 FONDATION ET STRUCTURE DE LA PASSERELLE ET DE LA MARQUISE à Saint-Hyacinthe.

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques sur le site CONSTRUCTO ou de MERX :

Courriel : www.constructo.ca ou www.merx.com

Date de réception et ouverture des soumissions : 02 mars 2004 à 14 h 00

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site Internet :

www.chq.gouv.qc.ca

Québec



Ghislain Lacasse

Homestead, Floride, le 3 février 2004, à l'âge de 58 ans, est décédé accidentellement monsieur Ghislain Lacasse, fils de feu monsieur Paul-Henri Lacasse et de feu dame Laurette Donaldson. Il demeurait à Saint-Pierre, île d'Orléans. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE CLOUTIER LTÉE

6450, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 14 février 2004, à 14h, en l'église St-Pierre-aux-Liens, 4252, rue des Roses, angle boul. du Jardin, Charlesbourg.

Il était le père de feu Martin Lacasse. Il laisse dans le deuil la mère de son fils, Huguette Richard; ses frères et sa sœur, Alain (Christiane Simard), Richard (Linda Girard) et Odette; ses neveux et nièces, Kathy, Josée, Hallison, Loïc, Paolo et Sacha; plusieurs cousins, cousines et ami(e)s ainsi que sa grande famille des AA.

Renseignements : 418 529-3371

Télécopieur : 418 529-9506

Courriel : lc@lepinecloutier.com

Site web : www.lepinecloutier.com

Membre de la Corporation

des thanatologues du Québec.



Robert Langlois

Aux Jardins du Haut-Saint-Laurent, le 6 février 2004, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur Robert Langlois, époux de Laurette Bédard. Il demeurait à Sainte-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service religieux sera célébré le jeudi 12 février 2004 à 11h, en l'église Sainte-Ursule, 3431, boul. Neilson, Sainte-Foy, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

693, Nérée-Tremblay, Sainte-Foy

(418) 688-2411

Il laisse dans le deuil son épouse Laurette Bédard; ses enfants: Lise Langlois (Byrne Amyot), Raymond Langlois (Madeleine Bégin) et Jean Langlois (Lise St-Hilaire); ses petits-enfants: Marie-France et Lise-Anne Amyot, Frédéric et Anne-Marie Langlois, Pierre-Luc, Bruno et Mireille Langlois; et ses trois arrière-petits-enfants: Jean-Philippe, Nicolas et Océane; ses belles-sœurs et beaux-frères: Paul-Henri Bédard (Liliane Robitaille), feu Fernand Bédard (Julienne Barrette), feu Gilbert Bédard, Jean-Charles Bédard (Yolande Gallienne), Laurent Bédard (Ursule Barma), Raymond Bédard, Laurence Bédard (feu Bernard Proulx), Yolande Bédard et Marie-Aimée Bédard (feu Raymond Roy); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie le personnel de l'hôpital Laval et celui des Jardins du Haut-Saint-Laurent, pour leur professionnalisme et leur dévouement. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la fondation de l'Institut de cardiologie de Québec, 2725, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Qc, G1V 4G5.

« Nous remercions d'avoir été pour nous un exemple de travail, d'espoir et d'amour. »

La direction des funérailles a été confiée à la

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

693 av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy, Qc G1N 4R8

Téléphone: (418) 688-2411

Télécopieur: 688-2414

Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Fernande Lemieux Mercier

L'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 10 février 2004, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Fernande Lemieux, épouse de feu Monsieur Romuald Mercier. Elle demeurait à Montmagny et autrefois à Cap-Saint-Ignace. Elle était la mère de: Mario (Louise Simonneau), Gaston (Rachel Gaudreau), Solange (Yvon Morin), Réjean (Louise Coulombe) Réjeanne (Gilbert Lamonde), Jean-Noël (Lise Deschamps), Monique (André Fortin), Lucie (Donald Moreau), Conrad (Monique Coulombe), Suzanne (Denis Moreau), Micheline, feu Marcel, Annette (Ghislain Bernier); elle laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants: Marie-France, Isabelle et Chantal Mercier; Sylvie, Marco, Nathalie, Éric et Stéphane Morin; Sonia, Nancy et Karine Mercier; Nelly et Tommy Mercier; Manon Lamonde; Geneviève et Mélanie Mercier; Emmanuel et Francis Mercier; Dave, Valérie et Dominic Fortin; Dany, Nancy et Jonathan Moreau; Véronique et Annick Mercier; Stéphane, Joël et Michaël Moreau; Yoan et Audrey Bernier et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants: Jérémy, Thomas, Noémie, Maxime, Jérémy, Lydia, Maude, Chloé, Vincent, Joanie, Jérémy, Isaac, Laurie, Michaël, Catherine, Zachary, Salomé, Olivier; ainsi que les membres des familles Lemieux, Richard, Tondreau, Mercier et ses amis(es).

Des témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec. Des formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

DE LA DURANTAYE & FILS

560, rue du Souvenir, Cap-Saint-Ignace

jeudi de 19h à 22h; vendredi jour des funérailles

à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février à 11h, en l'église de Cap-Saint-Ignace et de là au cimetière paroissial.

Pour renseignements: 418-246-5337
sans frais 1-877-598-3093
ou vos messages de sympathie
par télécopieur: 418-246-5115
par courriel: duran4ge@globetrotter.net.



Claude Ryan

1925 - 2004

Montréal, le 9 février 2004, à l'âge de 79 ans, est décédé Claude Ryan, époux de Madeleine Guay (1925-1985) et fils de Blandine Dorion et Henri-Albert Ryan.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Paul (Martine Létourneau, Thomas, Elizabeth, Nicolas, feu Michelle); Monique (Marc-André Blanchard, Adrien et Laurent); Thérèse (François Martel, Geneviève); Patrice (Marie-Claude Lortie, Juliette, Léon et Alice); et André (Christine Poulin, Joseph et Frédéric).

Il laisse aussi son frère Yves (Huguette Labrecque) et Francine Duval, conjointe de feu Gerald Ryan (1923-2002) et ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Paul Guay (Fabienne Julien), Mariette Lachance (feu Jacques Guay), Denise Guay (feu Fernand Toussaint), Madeleine et Napoléon Patry (feu Marcel Guay), Yvette Guay (Roland Thérberge), Charles Guay (Marguerite Laroche), Lucienne Guay (Jean-Charles Dallaire), Jacqueline Guay (feu Pierre Bernier), Pierre Guay (Blandine Pouliot). Il laisse enfin plusieurs neveux, nièces et autres parents, ainsi que de très nombreux amis et ex-collaborateurs. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE CÔTE-DES-NEIGES
4525, ch. de la Côte-des-Neiges
(514) 342-8000

le mercredi 11 février 2004, entre 14 h et 17 h et entre 19 h et 22 h. Il sera exposé ensuite en chapelle ardente le jeudi 12 février de 15 h à 22 h, à la

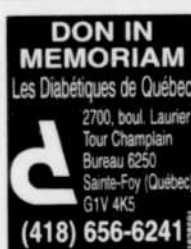
CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME
426, rue Saint-Sulpice

Des funérailles nationales se tiendront le vendredi 13 février en la Basilique Notre-Dame à 11h.

Prière de transmettre tous messages de sympathie à l'adresse électronique suivante:

www.protocol.gouv.qc.ca

Des dons à la Fondation du CHUM (1034, rue Saint-Denis, Montréal, H2X 3J2), à la fondation de l'Hôpital d'Argenteuil (145, avenue de la Providence, Lachute, J8H 4C7) ou à tout organisme voué à la lutte contre la pauvreté seraient grandement appréciés.



740

Faveurs obtenues

Remerciements à la Vierge Marie pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.D.

Remerciements à la Bienheureuse Marie-Anne Blondin pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.D.R.

Remerciements à la Vierge Infaillible pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.M.

EMERCIEMENTS à la Vierge-Marie, fleur toute belle du Mont-Carmel, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.R.H.

EMERCIEMENTS à la Vierge-Marie, fleur toute belle du Mont-Carmel, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.R.H.

765

Monuments

DU MANUFACTURIER

THERIAULT & FILS

710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

NOUS SOMMES LÀ...

Services aux personnes atteintes de cancer et à leur famille

- Soutien affectif (individuel ou en groupe)
- Transport
- Pansements, perruques et prothèses mammaires
- Accessoires pour personnes laryngectomisées ou colostomisées
- Hébergement à la Maison de la Société
- Documentation

Société canadienne du cancer



Canadian Cancer Society

1040, avenue Belvédère, bureau 214
Sillery (Québec) G1S 3G3

Téléphone : (418) 683-8666

Don en ligne : www.quebec.cancer.ca

Netgraphe déclare un bénéfice net de 747 000 \$

■ MONTRÉAL (PC) — La société Netgraphe, filiale de Quebecor Média, a fait un bénéfice net de 747 000 \$ durant l'exercice 2003, par contraste avec la perte nette de 10,0 millions \$ subie l'année précédente.

Netgraphe a dégagé un bénéfice d'exploitation de 3,1 millions \$, comparé à une perte de 2,6 millions \$ en 2002, ce que la direction qualifie de « revirement spectaculaire ».

Cette amélioration du bilan est attribuée au gain de 16 % des revenus du secteur Internet et à une « gestion rigoureuse des coûts »; Netgraphe a également aboli des emplois durant l'année.

Le quatrième trimestre s'est soldé par un bénéfice net de 539 000 \$, contre une perte nette de 1,15 million \$ affichée sur la même période en 2002; le chiffre d'affaires des trois mois a grimpé à 8,0 millions \$, comparé à 5,8 millions \$ un an plus tôt.

Sur l'année complète, les ventes totalisaient 28,2 millions \$, en hausse sur les 26,7 millions \$ amassés en 2002.

Spécialisée dans les services de commerce électronique et le conseil en technologies de l'information, Netgraphe exploite notamment les sites Canoe.ca, Canoe.qc.ca et Toile du Québec.

L'OPEP heurte de nouveau les marchés

Le cartel pétrolier annonce une forte baisse de production à compter du mois prochain

AMÉLIE HERENSTEIN
Agence France-Presse

■ ALGER — L'OPEP a une nouvelle fois pris à rebrousse-poil les marchés en annonçant hier une forte baisse de sa production à partir du mois prochain, alors que les cours demeurent très élevés depuis des mois et que les pays consommateurs de brut regimbent.

Contrairement aux premières indications données ces derniers jours par les ministres réunis hier à Alger pour une conférence extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le cartel a décidé d'abaisser son plafond officiel de production, actuellement fixé à 24,5 millions de barils par jour (mbj).

La décision prise hier se décompose en deux temps: à partir du mois de mars, les pays membres s'engagent «fortement» à respecter le quota de 24,5 mbj, ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs mois. De l'avis des ministres, la production réelle se situe actuellement plus près de 26 mbj. Ensuite, le quota officiel de l'OPEP sera abaissé à 23,5 mbj à partir du 1^{er} avril.

L'ensemble de ces mesures revient donc à une baisse effective de 2,5 mbj, ont indiqué plusieurs ministres de l'OPEP.

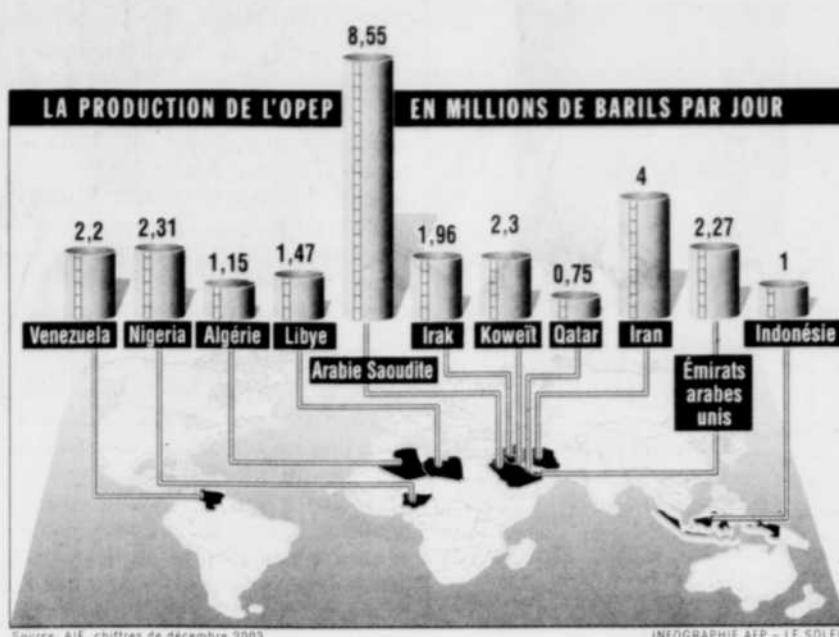
Ces mesures constituent une surprise relative. Les analystes pensaient

que l'OPEP se contenterait, à Alger, d'annoncer un meilleur contrôle de sa surproduction, et attendrait sa prochaine réunion du 31 mars pour une éventuelle réduction des quotas.

Elles mettent l'OPEP en porte-à-faux face aux pays consommateurs, qui se plaignaient déjà du niveau élevé des cours, alors que la reprise économique frappe à leur porte, et que les stocks commerciaux de brut demeurent bas dans nombre de ces pays.

Le président de l'OPEP, l'Indonésien Purnomo Yusgiantoro, a justifié lors d'une conférence de presse ces décisions, prises selon lui «à l'unanimité», par la volonté du cartel d'envoyer un «signal» aux marchés: «Nous voulons des prix stables. Alors nous maintenons notre quota sur tout le premier trimestre, et ensuite nous nous préparons pour les nouveaux développements».

L'OPEP redoute un excédent de quelque 3 mbj au deuxième trimestre si rien n'est fait pour régulariser la pro-



duction, alors que la demande de brut baisse habituellement à cette période après la fin de l'hiver dans l'hémisphère nord.

Cette annonce a provoqué des remous sur les marchés, où les cours du pétrole étaient en hausse après la réunion. Hier à la fermeture du marché de New York, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars montait de 99 €

à 30,35 \$, tandis que le prix du brut du West Texas Intermed pour livraison en mars prenait 72 € à 33,55 \$.

«Il y aura probablement un peu de tricherie sur ce nouveau quota de 23,5 millions de barils, comme il y en avait sur celui de 24,5 millions de barils. Donc, le résultat devrait être une baisse de la production d'un million de barils par jour, à peu près ce qu'il faut

pour stabiliser le marché», a commenté Adam Sieminski, analyste pour la Deutsche Bank à Londres.

«Quand l'excitation du moment se sera essouffée, on pourrait voir les prix du pétrole se replier légèrement», a-t-il prévenu.

DÉFENSE

Interpellés sur l'apparente contradiction entre la décision prise par l'OPEP et la situation actuelle du marché, les ministres se sont vivement défendus.

«Le prix est élevé maintenant, mais vous ne savez pas où il sera en avril, en mai, en juin. Devons-nous attendre un effondrement?» a relevé le Saoudien Ali Al-Nouaimi, chef de file du cartel.

«Nous ne pouvons pas oublier 1998», quand les prix avaient dégringolé au moment de la crise asiatique, a-t-il poursuivi. Le ministre s'est dit pour sa part convaincu que les dépassements de production seraient effacés «avec succès», et cela «quel que soit leur volume», que l'OPEP se refuse à chiffrer officiellement.

La décision d'hier rappelle celle prise en septembre, lorsque l'OPEP avait abaissé par surprise son quota de 900 000 bj, alors que les prix étaient déjà très élevés.

PAPIERS GASPÉSIA

Tembec a une raison de plus pour prendre son temps

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CARLETON — La révision à la baisse de la cote de crédit de Tembec par Standard and Poor's constitue une raison de plus pour bien prendre le temps d'analyser la pertinence d'injecter des fonds supplémentaires dans le projet de modernisation de Papiers Gaspésia de Chandler, soutient Pierre Brien, porte-parole de Tembec.

Il refuse toutefois de dramatiser le passage d'une cote de «BB avec perspectives négatives» à «BB moins avec perspectives stables», rappelant que la décote de Standard and Poor's vient simplement confirmer les décisions préalables, en novembre et décembre, de deux autres agences de notation de crédit concernant la dette à long terme de Tembec.

«Nos dettes à long terme viennent à échéance en 2008-2009, dans les cas les plus rapprochés. Nous ne sommes pas en train d'aller chercher du capital. Dans ce cas, nous aurions à payer un taux d'intérêt plus élevé», aborde Pierre Brien.

Tembec est actuellement en pourparlers avec ses deux partenaires dans Papiers Gaspésia, le Fonds de solidarité de la FTQ et la Société générale de financement, afin de décider d'où viendront les 200 millions \$ à réinvestir dans l'usine, dont la modification en fabrique de papier glacé devait coûter 493 millions \$. La facture approche désormais les 700 millions \$.

Tembec n'a pas commenté ce dossier en détails depuis l'arrêt des travaux de réfection, le 30 janvier, et le recours à la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers pour Papiers Gaspésia, le même jour. Le Fonds de solidarité et la SGF ont décidé de réinvestir un total de 115 millions \$ à Chandler.

«La décote illustre le fait que ce n'est pas facile comme décision. Le contexte du bois d'œuvre, le prix de la pâte, qui est assez bas mais qui devrait reprendre de la vigueur en deuxième moitié de 2004, et la montée soudaine du dollar canadien font partie de la situation à évaluer. Nous sommes dans le bas du cycle», ajoute Pierre Brien.

La dette à long terme de Tembec s'élève à 1,7 milliard \$. Les liquidités se chiffrent à 107 millions \$ en espèces, 305 millions \$ en ligne de crédit non-utilisée et 132 millions \$ de couverture financière pour protéger la compagnie contre les fluctuations de devises. La dette nette de la compagnie sur sa capitalisation donne un rapport de 51%, alors que ses dirigeants ont pour objectif de baisser ce ratio à 40%. Tembec a déclaré des pertes de 155 millions \$ lors de la dernière année.

La firme est sollicitée pour injecter 50 millions \$ dans Papiers Gaspésia, ce qui correspond à sa part de 25% des actions.

Passez de Fido à TELUS et économisez 50 %.

C'est à sauter de joie.

Passer à TELUS c'est :

- Économiser 50 % sur le tarif de certains forfaits Fido[®] dès le premier jour de votre abonnement jusqu'au 30 juin*
- Recevoir un téléphone GRATUIT*
- Bénéficier d'une couverture numérique six fois plus étendue*

Pour profiter de cette offre, il suffit de nous apporter votre téléphone Fido toujours en service. Alors n'hésitez plus, faites le saut dès aujourd'hui.

GRATUIT



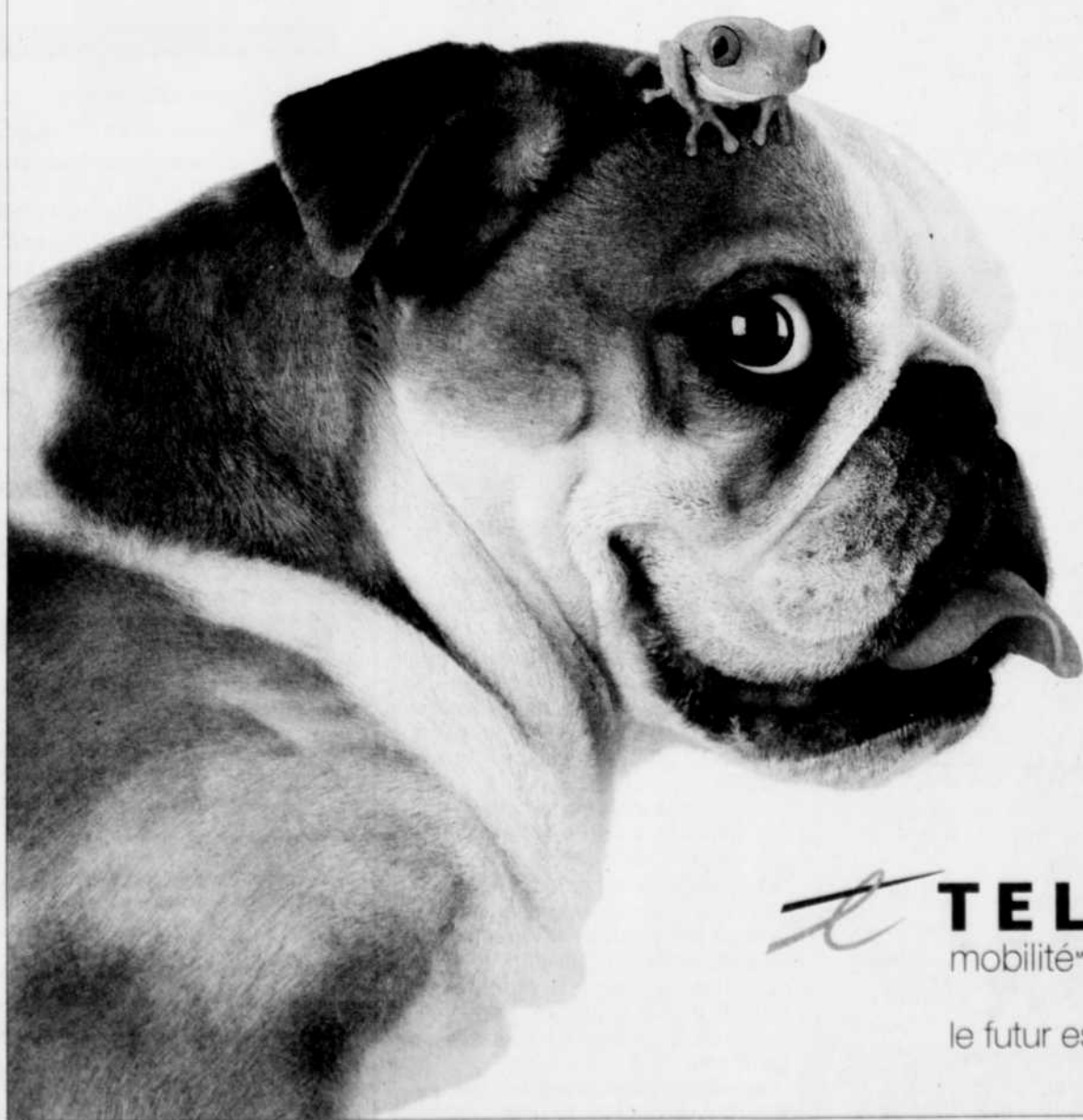
Kyocera KE424C sans contrat



Samsung A540 avec un contrat de 1 an



LG 4600 avec un contrat de 3 ans



TELUS
mobilité^{inc}

le futur est simple[™]

Pour en savoir plus sur cette super offre, visitez telusmobile.com dès aujourd'hui.

*Offre valable lorsque le client Fido passe à TELUS avant le 31 mars 2004. Obtenez 50 % de rabais sur le tarif de certains forfaits Fido à partir de la date de la mise en service de votre appareil jusqu'au 30 juin 2004. *L'offre s'applique au Québec et en Ontario exclusivement aux clients Fido actuels en échange de leurs téléphones Fido, carte SIM, pile et relève Fido portant une date dans les 60 derniers jours. Les relevés Fido sont uniquement exigés des clients du service postpayé. Nouvelles mises en service seulement. *Selon les comparaisons de Map Info Professional des cartes de couverture numérique à la disposition du public au Québec et en Ontario en date du 6 octobre 2003. Fido est une marque de commerce de Microsoft Solutions Inc. © 2004 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Galerias de la Capitale

Place Fleur-de-Lys

Place Laurier

Expert-Cell Télécom
5237, boul. Hamel

F.M. Électroniques
41, rue Saint-Vallier Est

Informatique Mercier Inc.
4750, boul. Wilfrid-Hamel

Normand Nadeau
Communication
909, boul. Pierre-Bertrand Sud,
local 160

Radio-Onde
550, rue Marais

Beauport

Cité Sans Fil
Promenades Beauport
3333, rue du Carrefour

DOT Électronique
371, boul. Armand-Paris

Charlesbourg

F.M. Électroniques
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa

Donnacona

Électronique Émond Inc.
Claf de sol / Radio Shack
Place Donnacona, local 34
325, rue de l'Église

Roger Benoit Inc.
344, rue Notre-Dame

Lévis

Normand Nadeau
Communication
Kiosque Galeries Chagnon
1200, boul. Alphonse-Desjardins

Montmagny

Michel Proulx Meubles /
La Claf de sol
80, boul. Taché Ouest

Stéréo Plus P. L. Chabot Inc.
4, boul. Taché Ouest

Saint-Jean-Christophe

Atelier d'Électronique Fiset
1006, rue du Parc Industriel

Sainte-Foy

Place Sainte-Foy
Communications Cellweb Inc.
1995, rue Jean-Talon Sud
Cyber PC Inc.
3280, ch. Sainte-Foy